Bisphénol A, l'Anses veut un classement plus sévère en Europe

Compte Test - 2012-10-03 05:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence française de l'alimentation (Anses) demande « au niveau européen » un classement plus sévère du bisphénol A (BPA), considéré comme un perturbateur endocrinien. Il s'agirait de passer de la catégorie toxique « suspecté » pour la reproduction à « toxique pour la reproduction ». Le BPA se trouve dans les revêtements plastiques internes de canettes et de boîtes de conserve, ainsi que dans certaines bouteilles en plastique et dans des amalgames dentaires. Au Canada, en France et au Danemark, ce produit est interdit pour la fabrication des biberons.